



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DE-071221-10

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

VILLE DE LA CRÈCHE

Transmission à la Préfecture le ...2.8.DEC.2021

DÉPARTEMENT : DEUX-SÈVRES
CANTON : SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE
COMMUNE : LA CRÈCHE



Accusé réception le 2.8.DEC.2021.....

Acte rendu exécutoire après publication le
2 8 DEC. 2021

La Maire,
Laetitia HAMOT

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 7 DECEMBRE 2021

Nombre de :
- Membres en exercice : 29
- Membres présents : 23
- Suffrages exprimés : 27
- Pour : 27
- Abstention :
- Contre :

L'an deux mil vingt et un, le sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de LA CRÈCHE, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal à LA CRÈCHE sous la présidence de Madame la Maire, en suite de sa convocation en date du 1^{er} décembre deux mil vingt et un.

Présents : L. HAMOT, S. GIRAUD, M. L. WATIER, S. FAVRIOU, E. AUZURET, P. ROSSARD, S. GUILLON, M. PETITCOULAUD, D. BARANGER, L. MATHIEU, C. MORISSON ROSSARD, A. DOMIN, C. HERAUD, E. DELANEAU, C. CHEVAILLER, Y. BERTRAND, C. OMBRET, N. PILLET C. RENAUD, B. LEPOIVRE, S. GUITARD, S. DUPUIS et J. VARENNES

Excusés et représentés :
S. FORTHIN donne pouvoir à S. GIRAUD
Y. MAILLOU donne pouvoir à L. MATHIEU
L. GRELAUD donne pouvoir à E. DELANEAU
E. GUILLIOT BOZIER donne pouvoir à S. FAVRIOU

Absents :
Y TOURET
C. GARREAU

Secrétaire de séance :
E. AUZURET

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE CHAMPCORNU

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de prendre connaissance des tarifs de location de la salle de Champcornu à partir du 1^{er} janvier 2022.

Il est proposé :

- une stabilité des tarifs de location à destination des associations et des particuliers et une augmentation de 3 % de l'ensemble des tarifs pour les entreprises, comités d'entreprises,
- la création de tarifs applicables aux entreprises et associations ayant une activité commerciale,

Ce point a été examiné par la Commission vie associative, éducation populaire le 24 novembre 2021 et la Commission budget, finances et prospective le 29 novembre 2021 et a reçu deux avis favorables.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- APPROUVE les tarifs de location de la salle de Champcornu, à partir du 1^{er} janvier 2022, selon les modalités suivantes :

.../...

Tarifs applicables aux associations de la commune, hors commune et aux particuliers :

NB : Les tarifs "associations" concernent uniquement les associations loi 1901 et celles reconnues d'utilité publique

Forfait	Tarifs applicables à compter du 1/01/2022 (maintien des mêmes tarifs)							
	1er jour de location				2ème jour de location			
	Commune (prix HT)	Hors commune (prix HT)	Commune (prix TTC)	Hors commune (prix TTC)	Commune (prix HT)	Hors commune (prix HT)	Commune (prix TTC)	Hors commune (prix TTC)
Réfectoire	87 €	111 €	104 €	134 €	73 €	56 €	88 €	67 €
Grande salle	172 €	204 €	207 €	245 €	86 €	102 €	103 €	123 €
Réfectoire + grande salle	205 €	252 €	246 €	302 €	103 €	126 €	123 €	151 €
Cuisine	45 €	60 €	54 €	72 €	23 €	30 €	27 €	36 €
Vaisselle	27 €	36 €	32 €	44 €	13 €	18 €	16 €	22 €

Tarifs applicables aux associations de la Commune organisant des manifestations avec entrées ou activités payantes :

NB : Les tarifs "associations" concernent uniquement les associations loi 1901 et celles reconnues d'utilité publique

Gratuité
La 1ère journée de la 1ère manifestation avec entrées ou activités payantes Les assemblées générales et les réunions Attention : une seule location à titre gratuit sera accordée pour l'année civile

Forfait	Tarifs applicables à compter du 1/01/2022			
	2ème manifestation (prix HT)	3ème manifestation (prix HT)	2ème manifestation (prix TTC)	3ème manifestation (prix TTC)
Réfectoire	22 €	34 €	27 €	41 €
Grande salle	39 €	65 €	47 €	79 €
Cuisine	4 €	9 €	5 €	10 €
Vaisselle	4 €	9 €	5 €	10 €

Propositions de tarifs applicables aux entreprises et associations ayant une activité commerciale :

Forfait	Tarifs applicables à compter du 1/01/2022							
	1er jour de location				2ème jour de location			
	Commune (prix HT)	Hors commune (prix HT)	Commune (prix TTC)	Hors commune (prix TTC)	Commune (prix HT)	Hors commune (prix HT)	Commune (prix TTC)	Hors commune (prix TTC)
Réfectoire	174 €	222 €	209 €	266 €	124 €	159 €	149 €	191 €
Grande salle	344 €	408 €	413 €	490 €	246 €	291 €	295 €	349 €
Réfectoire + grande salle	410 €	504 €	492 €	605 €	293 €	360 €	352 €	432 €
Cuisine	90 €	120 €	108 €	144 €	64 €	86 €	77 €	103 €
Vaisselle	54 €	72 €	65 €	86 €	39 €	51 €	47 €	61 €

.../...

Caution demandée à tout particulier, association locale ou extérieure, Commune ou hors Commune, entreprises et association ayant une activité commerciale : 300 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

La Maire,



Laetitia HAMOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Laetitia Hamot', written over a horizontal line.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DE CHAMPCORNU

Date de transmission de l'acte : 28/12/2021

Date de réception de l'accusé de
réception : 28/12/2021

Numéro de l'acte : DE-071221-10 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 079-217900489-20211207-DE-071221-10-DE

Date de décision : 07/12/2021

Acte transmis par : Sandra PIMBERT

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers